



**Observatoire de l'Action Gouvernementale (O.A.G.) asbl**

*Siège social : Bujumbura -Burundi \* B.P.:3113 Bujumbura\_Tél.:22 21 88 20*

*E-mail:oag@cbinet.net \* Site Web:www.oag.bi*

## **Communication sur l'aide publique accordée au Burundi au cours du premier semestre 2013**

**Présentée au cours de la conférence publique  
organisée le 20 août 2013**

Bujumbura, 20 août 2013



## Table des matières

n°	Matière	Page
	<b>Tables des matières.....</b>	<b>5</b>
	<b>Introduction.....</b>	<b>7</b>
<b>1.</b>	<b>La nature des résultats de la Conférence de Genève.....</b>	<b>7</b>
1.1.	Les objectifs de la Conférence de Genève.....	7
1.2.	Les annonces de la Conférence de Genève.....	10
1.3.	La nature des financements annoncés à Genève.....	12
1.4.	Les engagements pris à la Conférence de Genève.....	13
1.4.1.	Les engagements du Gouvernement du Burundi.....	13
1.4.2.	Les engagements des bailleurs de fonds.....	14
1.4.3.	Les engagements réciproques de l'Etat du Burundi et de ses partenaires à la Conférence de Genève.....	15
<b>2.</b>	<b>La mise en œuvre des annonces de la Conférence de Genève.....</b>	<b>17</b>
2.1.	Financements ne passant pas par le Budget.....	18
2.2.	Les projets non précisés : Décaissement non programmé...	19
2.3.	Les appuis budgétaires.....	20
2.4.	Les dons en capital.....	21
<b>3.</b>	<b>Les dons déboursés jusque fin mai 2013.....</b>	<b>22</b>
<b>4.</b>	<b>Etapas à franchir.....</b>	<b>23</b>

4.1.	Préciser le contenu des réformes prioritaires et chiffrer les besoins.....	23
4.2.	Remédier aux inégalités sociales et améliorer la qualité de l'enseignement.....	23
4.3.	Améliorer le suivi-évaluation.....	24
<b>5.</b>	<b>Conditions de succès des financements du CSLP .....</b>	<b>25</b>
5.1.	Améliorer la bonne gouvernance et l'Etat de droit.....	25
5.2.	Veiller à un large consensus social autour de la lutte contre la pauvreté.....	25
5.3.	Politique budgétaire prudente.....	26
5.4.	Améliorer l'identification des priorités du CSLP.....	26
5.5.	Respecter les délais d'élaboration des CDMT pour une meilleure allocation des ressources.....	27
<b>6.</b>	<b>Les difficultés à surmonter.....</b>	<b>28</b>
6.1.	Les difficultés de Prévisibilité de l'aide.....	28
6.2.	Les difficultés de coordination.....	30
<b>7.</b>	<b>Les indicateurs dans le cadre du partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement .....</b>	<b>32</b>
<b>8.</b>	<b>Critères d'évaluation de la politique et des institutions...</b>	<b>33</b>
	<b>Conclusion et recommandations.....</b>	<b>34</b>

## 0. Introduction

### 0.1 Contexte de l'étude

Le Gouvernement burundais s'est récemment doté d'un nouveau Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP II). Le lancement officiel de sa mise en œuvre a été effectué le 9 février 2012 par le Président de la République. Depuis lors, il ne ménage aucun effort pour mobiliser les ressources requises pour la mise en œuvre du Plan d'Action Prioritaires du CSLP II. C'est aussi dans ce cadre que s'inscrivait l'organisation, les 29 et 30 octobre 2012, d'une Conférence des Partenaires au Développement du Burundi à Genève.

Pour le Burundi, cette Conférence a connu un succès d'autant plus retentissant que les promesses faites à cette occasion ont dépassé les attentes. 2.6 Milliards de dollars sur un peu plus d'un milliard attendu. Dans la foulée de Genève, d'autres conférences sectorielles sont prévues à Bujumbura, en l'occurrence celle qui vient de s'achever (15-16 juillet) et celle attendue en octobre prochain.

Mais pour le Gouvernement burundais, malgré cette réussite de la Conférence de Genève, l'heure n'est pas pour autant au repos. Car pour mériter le décaissement effectif des aides promises, il doit s'astreindre à toute une gamme de conditionnalités, liées notamment à la bonne gouvernance, au respect des droits humains et à la bonne gestion des finances publiques (éradiquer la gangrène de corruption), etc. Il lui revient en outre d'élaborer des plans d'actions bien ficelés et budgétisés, reflétant la réalité de l'ampleur des ressources nécessaires pour la mise en œuvre du CSLP II avec des détails au niveau sectoriel. Autrement dit, c'est à lui de traduire les orientations stratégiques sectorielles en projets et programmes concrets, assortis d'études de faisabilités. Des efforts dans ce sens sont en cours mais la main reste tendue à l'extérieur.

## 0.2. Justification de l'étude

Pour garder un œil sur le flux des aides promises, le Deuxième Vice-Président de la République a, à travers son arrêté n°121/VP2/25/2012 du 20 décembre 2012, mis en place un Comité Technique de Suivi des engagements de la Conférence des Partenaires du Burundi pour la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre du CSLP II.

Officiellement, les partenaires techniques et financiers du Burundi honorent leurs engagements comme prévu. Le Chef de l'Etat s'en est même publiquement réjoui dans son message à la Nation à l'occasion de la commémoration du 51<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance du Burundi.

Sauf que d'aucuns restent sceptiques malgré ce satisfecit présidentiel. Car la réalité est que le pays est en manque criant de liquidités. Les taxes ne cessent d'augmenter pour combler le déficit et l'Etat compte mettre fin à la détaxation des produits vivriers importés. Il y a certainement un hiatus entre le discours politique et la situation réelle de la trésorerie. Des interrogations sur le niveau réel de décaissement de la manne promise fusent de partout.

C'est pour contribuer à éclairer la lanterne du Citoyen Lambda que l'Observatoire de l'Action Gouvernementale voudrait organiser une conférence publique sur l'aide accordée au Burundi au cours du premier semestre de l'année 2013 en vue d'échanger sur le niveau de mobilisation des fonds promis pour le financement du CSLP II.

## 0.3 Méthodologie utilisé

- Pour analyser la situation de l'aide au premier trimestre 2013, la méthodologie suivante a été utilisée :
- L'analyse des documents de la conférence de Genève
- L'analyse des Rapports de la CNCA
- L'analyse des conventions de financements

## 1. La nature des résultats de la Conférence de Genève

### 1.1. Les objectifs de la Conférence de Genève

Beaucoup de personnes n'ont pas d'idées précises sur la nature des promesses de la Conférence de Genève ; Certains pensent même que les fonds promis sont prêts à être déboursés. D'autres pensent que les financements promis n'ont pas de conditions à remplir avant le déboursement.

La Conférence de Genève, comme toutes les conférences des donateurs qui avait pour objectifs de mobiliser les financements des pays, et du CSLP II pour le cas du Burundi.

Au vu des travaux qui ont été organisés et des présentations qui ont été faites, la Conférence de Genève a été une occasion d'engagement entre les PTFs et le Gouvernement du Burundi.

Elle a permis à la Communauté internationale de manifester sa solidarité avec le Burundi et de rassurer ses dirigeants et sa population en les invitant à poursuivre ses actions de développement.

La Conférence de Genève a permis aussi d'orienter le cadre de coopération sur le CSLP II ; le CSLP II va servir dorénavant comme cadre de référence pour leurs programmes de coopération avec le Burundi.<sup>1</sup>

Cette clarification est très importante car elle tranche sur la primauté à accorder aux appuis projets par rapport aux appuis budgétaires.

---

<sup>1</sup> Voir Burundi/Genève : Conclusions de la conférence des partenaires au développement du Burundi [Source : PP]

L'objectif de la conférence était de présenter les résultats du développement du Burundi durant les cinq dernières années, et de mobiliser le soutien politique et les ressources nécessaires au financement du Programme d'Actions Prioritaires du Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté (CSLP II) – deuxième génération pour la période 2012-2015<sup>2</sup>.

La Conférence de Genève ne plafonne pas les aides à donner au Burundi. Dans le Communiqué des travaux de la Conférence de Genève, tous les participants ont recommandé de poursuivre les efforts pour mobiliser les ressources financières et autres destinées à soutenir la mise en œuvre du CSLP-II , aider à mobiliser l'investissement privé en faveur du Burundi et fournir l'appui politique et l'assistance technique requis par la mise en œuvre du CSLP II, y compris à travers la promotion des partenariats Sud-Sud<sup>3</sup>

Loin de se satisfaire des annonces de promesses, il revient au Burundi de continuer à mobiliser les Bailleurs de fonds en leurs présentant plus clairement les outils de programmation du CSLP II.

En outre, cette conférence a été une occasion réussie de présenter les nouvelles orientations politiques et stratégiques ainsi que le Programme d'Actions Prioritaires du CSLPII dont la mise en œuvre permettra de venir à bout des défis identifiés. Pour relever tous ces défis et parvenir à une croissance économique soutenue et un développement durable dans un contexte de paix et de stabilité politique, le Gouvernement du Burundi a besoin de mobiliser des ressources globales chiffrées à un montant total de 4.9 milliards USD pour la période 2013-2016. La contribution du Gouvernement à cet effort couvrira 52% du montant, soit 2,548 Milliards

---

<sup>2</sup> Burundi/Genève : Conclusions de la conférence des partenaires au développement du Burundi [Source : PP]

<sup>3</sup> Idem 1



USD, tandis que les 48% restants, soit 2,352 Milliards USD sont à solliciter auprès des partenaires, ce qui justifiait la tenue de la Conférence de Genève.

## 1.2. Les annonces de la Conférence de Genève

n°	Pays ou Institution	Montant déclaré en Millions	Montant en million de Dollars USA	Observations
			<a href="#">Taux 1€=1,2913\$</a>	
1	Union Européenne	294,50 €	380,3	Non compris les appuis budgétaires éventuels, mais compris les projets régionaux
2	Belgique	200 €	258,3	PIC en cours
3	Iran	2\$	2	
4	Japon	160\$	160	entre 35 et 40 millions USD par an
5	BM	400\$	400	Non compris les appuis éventuels de l'ICF
6	Allemagne	80 €	103	Son appui sera doublé à partir de 2013
7	KAHAWATU	10\$	10	
8	Pays Bas	120 €	155	
9	Banque Européenne d'Investissement	100 €	129,1	Secteur de l'énergie
10	BNUB	600\$	600	UNAF 2012-2016

11	BAD	439,8\$	439,8	Dont 320 millions de \$ sont des engagements en cours sur la période 2012-2015
12	Fonds Saoudien de Développement	12\$	12	
13	FIDA	120\$	120	Mobilisation pour le PNIA jusqu'en 2017
14	Norvège	12 €	15,5	
15	France	5 €	6,5	Fonds commun de l'éducation
16	AGA KHAN	35\$	35	Réhabilitation source du Nil
17	BIO (Belgique)	2 €	2,6	Fonds de garantie bancaire
	USA	30\$	30	Fonds GAFSP
<b>Total général</b>			<b>2 859,10</b>	

Source : CNC

Les annonces de financements à la conférence de Genève sont, d'une manière générale, imprécises et concernent des programmes préexistants. C'est le cas de l'Union Européenne et de la Belgique. D'autres fonds concernent des financements qui ne passent pas au Budget de l'Etat. C'est le cas des USA, du BINUB, d'Aga Khan (pour la réhabilitation de l'Hôtel Source du Nil).

### **1.3 La nature des financements annoncés à Genève**

L'aide enregistrée provient généralement de trois principales sources à savoir la source multilatérale, la source bilatérale et la source ONG et autres.

Quand on analyse la nature des promesses et des accords de financement, on se rend compte qu'une bonne partie des aides ne passera pas par le budget et sera difficilement contrôlables.

- a) C'est le cas des aides de l'ONU qui pratique l'exécution directe des projets.
- b) C'est aussi le cas des Bailleurs qui vont utiliser les aides promises pour financer directement les programmes d'ONG (Exemple des USA)
- c) L'autre cas qui ne passe pas par le Budget concerne les accords de financements de projets ou organismes publics mais qui ne sont pas inclus au Budget de l'Etat (Cas de l'Accord de crédit de la PTA Bank au BBS ou le Crédit sans intérêt de la Chine)
- d) L'autre catégorie d'aides non contrôlables concerne les aides en nature (cas de l'aide alimentaire du Japon)

## 1.4. Les engagements pris à la Conférence de Genève

### 1.4.1. Les engagements du Gouvernement du Burundi

La conférence de Genève a été aussi une occasion pour les dirigeants du Burundi de manifester leurs engagements portant notamment sur les aspects suivants <sup>4</sup>:

- ✓ Coordonner la mise en œuvre du CSLP II sur la base des priorités identifiées lors de cette conférence et de gérer de manière efficace et transparente les ressources mises à disposition à cette fin.
- ✓ Poursuivre les efforts et les réformes visant à créer un environnement favorable au succès des programmes et investissements sous le CSLP-II, en particulier dans les domaines institutionnels et politiques, y compris l'amélioration des droits de l'homme et de l'état de droit, la lutte contre l'impunité, la mise en place des mécanismes de justice transitionnelle et le renforcement de la démocratie, des libertés fondamentales et d'un climat politique ouvert et inclusif dans la perspective des prochaines échéances électorales.
- ✓ Prendre en main le suivi opérationnel de cette conférence, notamment en organisant des rencontres sectorielles pour poursuivre le dialogue avec les partenaires concernés, programmer les actions prioritaires dans chaque secteur et coordonner leur mise en œuvre.
- ✓ Poursuivre l'amélioration de la gouvernance démocratique et économique ainsi que l'établissement d'un Etat de droit

---

<sup>4</sup>Burundi/Genève : Conclusions de la conférence des partenaires au développement du Burundi [Source : PP]

proprement dit à travers le renforcement du leadership de pilotage économique, de lutte contre la corruption et de promotion des libertés individuelles.

#### **1.4.2. Les engagements des bailleurs de fonds**

En tant que partenaires au développement du Burundi, les bailleurs de fonds ont promis de :

- 1) Continuer à appuyer le Burundi dans ses propres efforts de consolidation de la paix et du développement durable.
- 2) Utiliser le CSLP II comme cadre de référence pour leurs programmes de coopération avec le Burundi.
- 3) Poursuivre les efforts pour mobiliser les ressources financières et autres destinées à soutenir la mise en œuvre du CSLP-II ;
- 4) aider à mobiliser l'investissement privé en faveur du Burundi ;
- 5) et fournir l'appui politique et l'assistance technique requis par la mise en œuvre du CSLP II, y compris à travers la promotion des partenariats Sud-Sud.

#### **1.4.3. Les engagements réciproques de l'Etat du Burundi et de ses partenaires à la Conférence de Genève**

Les Bailleurs de fonds et le Gouvernement du Burundi se sont convenus aussi de mobiliser, affecter et gérer les financements promis à la Conférence de Genève en suivant les règles internationales de gestion de l'aide et basées sur les principes ci après<sup>5</sup> :

---

<sup>5</sup> Burundi/Genève : Conclusions de la conférence des partenaires au développement du Burundi

- 1) **Alignement et appropriation** : Ils conviennent d'aligner leur aide sur les priorités du CSLP II sous le leadership du Gouvernement du Burundi. Ils se réjouissent de l'existence d'un cadre de dialogue (Groupe de Coordination de partenaires) qui est une instance conjointe pour le suivi de la mise en œuvre du CSLP II, et dont le pilotage revient au Gouvernement burundais pour établir les priorités de l'aide internationale ainsi que coordonner et accélérer la mise en œuvre de cette aide. Les partenaires s'engagent en même temps à contribuer au renforcement des capacités institutionnelles du Gouvernement burundais, telle que la coopération dans le domaine social pour continuer à améliorer l'accès aux services sociaux de base
  
- 2) **Coordination** : Ils conviennent aussi de renforcer la coordination par le biais de consultations régulières et la transparence des appuis en faveur du Burundi. Ils acceptent de se concentrer sur les secteurs prioritaires, en coordination étroite avec le Gouvernement du Burundi et les autres acteurs.
  
- 3) **Efficacité** : Les partenaires au développement du Burundi présents à la Conférence s'engagent à travailler ensemble pour assurer l'efficacité de l'aide, de faciliter un dialogue permanent entre tous les partenaires au développement pour mettre en évidence les facteurs qui contribuent au succès ou à l'échec de la mise en œuvre du CSLP II, et promettent d'optimiser l'assistance qui sera fournie.
  
- 4) **Intégration** : Ils adhèrent à l'importance de continuer à organiser des consultations de proximité avec un grand nombre de communautés clés, **y compris le peuple burundais, les groupes politiques, la société civile, les ONG, les collectivités locales, le secteur privé et la**

**diaspora burundaise, qui ont un rôle vital à jouer dans le soutien des efforts de développement du Burundi.** La participation pleine et continue des femmes et des hommes pour orienter l'avenir du Burundi, conformément à la vision 2025 du peuple burundais et du Gouvernement, doit être assurée, afin de garantir la durabilité des progrès et leur impact sur les bénéficiaires, et en particulier les groupes vulnérables.

- 5) **Transparence et responsabilité** : Ils conviennent encore une fois de faire preuve d'une plus grande responsabilisation et transparence. Ils acceptent de se servir du système de suivi basé sur Internet robuste - Base de données aide au développement (DAD) - pour rendre compte de la livraison de leur aide et de mettre l'accent sur la mesure du rendement et des résultats. Dans un souci de transparence et de reddition de comptes et assurer une plus grande transparence, le Secrétariat Permanent du Comité National de Coordination de l'Aide (CNCA) poursuivra le développement de ses capacités institutionnelles dans le suivi.
  
- 6) **Durabilité** : Tous les participants confirment leur vision commune et à long terme d'atteindre et de maintenir la paix, la stabilité, le dialogue et la prospérité au Burundi. Ils réitèrent leur intérêt de continuer à renforcer la coopération dans le domaine économique, y compris l'investissement dans les secteurs du commerce, de l'industrie, de la finance, de la banque, du tourisme, de l'énergie, de l'eau, de l'environnement et du développement durable, de la sécurité alimentaire, de la construction des infrastructures, des technologies de l'information et des statistiques.



## 2. La mise en œuvre des annonces de la Conférence de Genève

Dès la fin de la conférence, tous les financements signés avec les Bailleurs de fonds(y compris ceux qui n'étaient pas à Genève), ont été comptabilisés par le CNCA comme faisant partie de la mise en œuvre des promesses de Genève.

Pourtant ces signatures d'accords de financements ne veulent pas dire que le déblocage des fonds est pour bientôt.

## 2.1. Financements ne passant pas par le Budget

Financements ne passant pas par le Budget				
			Montants en USD	Date de la signature
Chine	Crédit sans intérêt	15 millions USD	15,000,000	28-Dec-12
	Projets à convenir !!!	7,5 millions USD	7,500,000	28-Dec-12
Japon	Aide alimentaire	550 millions yen Japonais	5,891,240	13-Feb-13
Nations Unies	UNDAF	600 millions USD	600,000,000	8-Jan-13
ZEP	Financement du projet BBS	13,3 millions USD	13,267,058	13-May-13
<b>Total</b>			<b>641,658,298</b>	

Source : tableau élaboré à partir des renseignements du CNCA

## 2.2. Les projets non précisés: Décaissement non programmé

Les annonces des appuis faites à Genève ne peuvent pas être décaissées immédiatement. Le décaissement des fonds est soumis à des conditions techniques compréhensibles. La mise en œuvre du CSLP II nécessite l'élaboration des PAP et des CDMT pour enfin être budgétisés. Il n'y a donc pas à spéculer sur des décaissements tant que ces instruments de programmation ne sont pas élaborés.

### 2.3. Les appuis budgétaires

Don d'appui à la réforme économique (DARE VI)	25 millions USD	25,000,000
Fonds fiduciaire pour l'innovation dans le secteur de la santé	20 millions USD	20,000,000
Appui au développement du secteur de la santé	25 millions USD	25,000,000
APPUI FINANCES PUBLIQUES	1563270 USD	1,563,270.00
REVUE DES DEPENSES PUBLIQUES	100000 USD	100,000.00
Facilité d'Appui Budgétaire et de Renforcement Institutionnel pour le Croissance Economique (FABRICE)	44,125 millions €	59,379,900
<b>Total</b>		<b>131,043,170</b>

Source : Tableau élaboré à partir des renseignements du CNCA

## 2.4. Les dons en capital

Programme de Renforcement des Capacités de l'Administration Burundaise (PRECA)	6 millions UC	9,000,000
Programme Sectoriel Eau et Assainissement PROSECEAU »	17 millions €	22,877,200
Fonds Commun de l'Education(FCE)	5 millions €	6,728,600
Réintégration des Rapatriés du Camp de Mtabila	1,2 millions €	1,568,292
PAN-PNSEB SUBV.ENGRAIS IFDC	3,298,700.00	4,311,104
Enquête agricole ENAB	335,922.45	439,020
Gouvernance de REGIDESO (Audit)	300,000.00	392,073
Projet de facilitation de l'accès aux engrais chimiques	10 millions Euro	13,093,000
PROPA-O (Mise en œuvre des OMD-Secteur Agriculture)	18 millions €	23,553,500
Financement du Plan sectoriel de Développement de l'Education et de la Formation (PSDEF) 2012-2017	52,9 millions USD	52,900,000
Appui au secteur de l'éducation	8,8 millions Euro	11,347,600
Appui complémentaire au secteur de la justice	0,98 millions Euro	1,263,710
Réhabilitation de la Route Bujumbura-Nyamitanga	2,9 millions KD	10,000,000
<b>TOTAL</b>		<b>157,474,099</b>

Source : Tableau élaboré à partir des renseignements du CNCA

### 3. Les dons déboursés jusque fin mai 2013

Liste des bailleurs	Dons courants payés au 30 juin 2013 en BIF
BANQUE MONDIALE	42,118,752,750
UE	35,710,262,809
BELGIQUE	360,000,000
<b>TOTAL</b>	<b>78,189,015,559</b>

	Dons payés en milliards BIF	Dons attendus Budget initial en 2013 en milliards BIF	Dons budget révisé en 2013 en milliards BIF	
Appui budgétaire	77,8	92,174	140,6	La BM a versé en 2013 les dons de 2012 mais compte aussi payer la même somme pour 2013 soit 84, 237, 505,500 BIF au total
Dons projets	25,8	553,1	571,2	
Autres dons (AMISOM)	1,3	29,5		
<b>TOTAL</b>	<b>104,9</b>	<b>645,2</b>	<b>711,9</b>	

Source Ministère des finances : TOFE Mai 2013

## 4. Etapes à franchir

### 4.1. Préciser le contenu des réformes prioritaires et chiffrer les besoins

Selon la Note conjointe du FMI et de la Banque Mondiale <sup>6</sup>si le CSLP II présente une stratégie complète pour une croissance durable et créatrice d'emplois, la prochaine étape pour le Gouvernement consistera à préciser le contenu des réformes et des mesures prioritaires, ainsi qu'à les chiffrer de façon réaliste.

Une telle démarche paraît primordiale pour le développement du secteur privé, y compris en zones rurales ; les entreprises existantes étant confrontées à des contraintes multiples et diverses. La création et l'expansion des entreprises seront essentielles pour absorber la grande quantité de jeunes demandeurs d'emplois qui arrivera sur le marché du travail chaque année.

### 4.2. Remédier aux inégalités sociales et améliorer la qualité de l'enseignement

Selon la même Note<sup>7</sup>, le Gouvernement a fait des progrès en matière d'accès aux services de santé et d'éducation mais il doit remédier aux inégalités entre les régions et entre les quintiles de revenus, ainsi qu'aux problèmes liés à la qualité de l'enseignement.

---

<sup>6</sup> Note Conjointe FMI Banque mondiale sur les Résultats de la Conférence de Genève et le succès du CSLP II

<sup>7</sup> Note Conjointe FMI Banque mondiale sur les Résultats de la Conférence de Genève et le succès du CSLP II

Enfin, le CSLP II devrait accorder plus d'attention à l'émancipation économique des femmes qui pâtissent encore des textes de loi qui régissent les successions, les régimes matrimoniaux et les legs.

#### **4.3. Améliorer le suivi-évaluation**

##### **✓ Améliorer la production des statistiques**

Le CSLP II souligne l'importance de la collecte, du traitement et de la diffusion des statistiques nécessaires au suivi évaluation à long terme

Les faibles capacités actuelles limitent l'aptitude de l'État à élaborer des politiques socio économiques de qualité. La conception de politiques efficaces est freinée par les lacunes de la production des comptes nationaux, les difficultés de compilation de la balance des paiements et l'utilisation d'une enquête sur les ménages sur année pour le calcul de l'indice des prix à la consommation

##### **✓ Améliorer la planification : Elaboration des CDMT**

L'élaboration d'un CDMT central devrait aider à planifier et à éclairer l'allocation des ressources budgétaires à moyen terme. De même, les CDMT sectoriels devraient être finalisés pour les grands ministères dépensiers d'ici la fin 2012

##### **✓ Renforcer les capacités**

Il importe aussi de renforcer les capacités de l'ISTEEBU chargé du suivi de la mise en œuvre du CSLP II et de veiller à la bonne coordination entre les différents organes et les ministères. Les autorités sont aussi encouragées à renforcer leur capacité de mesure de la pauvreté au fil du temps, en effectuant régulièrement des enquêtes de population.



## **5. Conditions de succès des financements du CSLP**

Selon la note de la Banque mondiale et du FMI, le CSLP II et les financements audit programme nécessitent des améliorations pour avoir du succès.

### **5.1. Améliorer la bonne gouvernance et l'Etat de droit**

Le succès de la mise en œuvre du CSLP II dépendra de la détermination des autorités à poursuivre le renforcement de la bonne gouvernance et de l'état de droit.

La situation socioéconomique actuelle demeure précaire, avec la multiplicité des intérêts particuliers, la fragilité des institutions et la quasi absence de contreponds/mécanismes de contrôle

### **5.2. Veiller à un large consensus social autour de la lutte contre la pauvreté**

La récente adoption en 2011 de la Stratégie Nationale de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption par le Gouvernement, avec le plein appui de la communauté des donateurs, a constitué un pas dans la bonne direction mais sa mise en œuvre rapide devrait être une priorité.

Veiller à un large consensus social autour de la stratégie de lutte contre la pauvreté envisagée facilitera aussi la mobilisation des ressources des bailleurs de fonds et d'atténuer par conséquent les contraintes de financement

### 5.3. Politique budgétaire prudente

Au stade actuel<sup>8</sup>, les flux d'aide devraient diminuer selon les projections sur les prochaines années, en raison de la crise budgétaire que traversent les pays donateurs traditionnels du Burundi et peut être du recul du sentiment d'urgence suite à l'amélioration de la situation sécuritaire du pays. Il appartient aux autorités d'évaluer très attentivement cette tendance du fait de son influence sur leur capacité de mise en œuvre du CSLP II et à atteindre leurs objectifs ambitieux. Le Gouvernement est encouragé à envisager des plans d'urgence pour éviter des dérapages budgétaires inopinés

Le Burundi figurant parmi les pays à haut risque de surendettement, les autorités sont encouragées à continuer de s'en tenir à une politique budgétaire prudente et à une gestion attentive de la dette.

Le Gouvernement a réitéré son engagement à recourir à des dons et à des prêts hautement concessionnels pour financer les investissements publics et insisté sur la nécessité d'étendre l'approche par programme et l'utilisation professionnelle des CDMT au sein de l'administration publique.

### 5.4. Améliorer l'identification des priorités du CSLP

L'affinage de l'ordre de priorité et l'amélioration de la matrice de suivi aideront à la mise en œuvre du CSLP II.

Les priorités doivent être mieux identifiées, notamment en matière de développement du secteur privé et d'infrastructures. Si c'est à juste titre que

---

<sup>8</sup> Note Conjointe FMI Banque mondiale sur les Résultats de la Conférence de Genève et le succès du CSLP II

le Gouvernement place le secteur privé au centre de sa stratégie, il reste à préciser les modalités de résorption à court et à long terme des principaux blocages auxquels se heurtent les investisseurs privés. Eu égard aux déficiences généralisées de l'infrastructure physique, les autorités devront aussi se montrer sélectives dans le choix des projets, en termes sectoriels et de localisation géographique, et procéder sur la base d'analyses coûts/avantages.

### **5.5. Respecter les délais d'élaboration des CDMT pour une meilleure allocation des ressources**

Les services recommandent que l'exercice de mise à jour de la matrice de suivi et des CDMT en cours actuellement soit mené à terme dans les délais prévus parce que cela devrait améliorer l'allocation des ressources et le suivi évaluation de la mise en œuvre du CSLP II.

Eu égard à l'importance de l'amélioration de la qualité de la main d'œuvre locale pour la productivité globale de l'économie, les services saluent l'engagement des autorités à améliorer les services d'éducation, y compris les programmes de formation professionnelle.

## 6. Les difficultés à surmonter

La Conférence de Genève définit bien le cadre de déboursement de l'aide ; c'est le CSLP II qui est le cadre fédérateur de toutes les politiques sectorielles et multisectorielles. Ce dernier s'articule autour de quatre axes stratégiques suivants :

- Axe 1 : Renforcement de l'Etat de droit, consolidation de la bonne gouvernance et promotion de l'égalité du genre ;
- Axe 2 : Transformation de l'économie burundaise pour une croissance soutenue et créatrice d'emplois ;
- Axe 3 : Amélioration des taux d'accès et de la qualité des services sociaux de base et renforcement du socle de la protection sociale;
- Axe 4 : Gestion de l'espace et de l'environnement pour un développement durable.

La question qui est posée est de spéculer sur quand est ce que l'aide sera déboursée.

La mise en oeuvre du CSLPII nécessite des cadres de planification qui ne sont pas encore validées pour la plus part. C'est le cas des CDMT  
D'autres difficultés de gestion de l'aide internationale doivent être surmontées

### 6.1. Les difficultés de prévisibilité de l'aide

La question de déboursement de l'aide promise à Genève est posée au moment où le Burundi éprouvait déjà des difficultés de prévisions de l'aide.

La notion de prévisibilité de l'aide, bien qu'on y ait insisté à Genève, reste problématique. Toutes les annonces faites n'ont pas été suivies d'annonces de délais de façon exhaustive et pluriannuelle.

La CNCA<sup>99</sup> a même remarqué que même les donateurs qui essaient de les disponibiliser, ne les respectent pas souvent les échéances. Ainsi, l'absence des plans de décaissement et les retards répétitifs dans l'octroi de l'aide donnent lieu à des problèmes multiples comme :

- Les difficultés de gestion de la trésorerie pour les pays bénéficiaires ;
- L'absence d'une planification solide et fiable ;
- Le développement des plans d'actions moins ambitieux sans impacts visibles sur les populations bénéficiaires ;
- L'affectation peu rationnelle des ressources disponibles ;
- Les chevauchements ;
- L'induction des possibilités de détournement etc.

Le déboursement des appuis promis à Genève va subir les mêmes difficultés dans la mesure où certains partenaires ne sont pas encore en mesure de fournir les informations en rapport avec les prévisions de décaissements de leurs appuis avec exactitude et exhaustivité. Bien plus, les prévisions qui sont fournies par les PTF ne sont pas souvent réalisées comme prévu. Les raisons sont notamment :

- (i) les procédures longues des bailleurs de fonds qui retardent la concrétisation des demandes de retraits de fonds qui sont formulées et
- (ii) la faiblesse des capacités institutionnelles en matière de gestion des projets et programmes qui allonge le temps de traitement des dossiers.<sup>10</sup>

---

<sup>99</sup> CNCA Rapport Sur Les Flux D'aide Au Développement Edition 2010

<sup>210</sup> CNCA Ibidem

## 6.2. Les difficultés de coordination

Le Gouvernement est souvent soumis à des exigences importantes et difficiles à satisfaire pour répondre aux attentes des citoyens en ce qui concerne la mise en place de politiques, de programmes et la disponibilisation des services efficaces en temps opportun. Il se heurte ainsi, à une concurrence des priorités qui représentent des enjeux complexes à gérer. Pour parvenir à un agencement acceptable de cette masse de priorités, le Gouvernement a besoin de capacités de coordination. Or, parmi les contraintes liées à la coordination de l'aide qui sont souvent soulevées, on peut citer :

- L'insuffisance de capacités et du niveau d'appropriation des politiques et stratégie de développement pour assurer un minimum acceptable de pilotage et de gestion de l'économie. Ce déficit d'appropriation et de leadership induit une dose conséquente de désordre et d'inefficience dans tout le circuit de la coordination et de prise de décisions importantes.
- La faiblesse de l'appareil statistique y compris la comptabilisation des aides est l'une des contraintes importantes identifiées en matière de coordination. En effet, l'absence des statistiques fiables est un frein au bon suivi et à l'évaluation de l'impact des politiques et stratégies de développement. Dans ce contexte, le processus décisionnel lié à la coordination est biaisé du simple fait qu'il est basé sur de fausses conclusions. Au Burundi, une loi statistique a été promulguée et des efforts doivent être consentis pour sa mise en œuvre. Une attention particulière doit être faite pour améliorer l'efficacité des processus de collecte de données, de traitement et de diffusion de l'information.

- Le décalage entre la vision politique et les orientations stratégiques au niveau technique semble être un obstacle important à la coordination. En effet, il a été souvent remarqué que les décisions ou les actions de l'autorité politique s'écartent de la trajectoire prise par le niveau technique sur certains dossiers. Cela amène à penser qu'il existe un déficit de dialogue entre la sphère politique et le niveau technique. Des efforts doivent donc être fournis pour harmoniser les points de vue afin que les décisions prises politiquement soient cohérentes avec le travail fait au niveau technique.
- La réticence de certaines structures de l'administration à reconnaître l'existence et le rôle des organes du cadre de dialogue qu'est le GCP. En effet, certaines structures ignorent encore la pertinence des travaux des groupes sectoriels, du Forum stratégique ou politique et utilisent des alternatives parallèles. A ce niveau le leadership national est également interpellé pour jouer effectivement son rôle.

## 7. Les indicateurs dans le cadre du partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement<sup>11</sup>

La coopération internationale est réalisée en suivant de cadres convenus au niveau international. Tous les pays doivent respecter des engagements qui montrent que tous les financements ont des conditionnalités techniques ou politiques

- ✓ Indicateur 1 : La coopération se concentre sur les résultats qui répondent aux priorités des pays en développement
- ✓ Indicateur 2 : La société civile opère dans le cadre d'un environnement qui maximise ses contributions au développement
- ✓ Indicateur 3 : Engagement et contribution au développement du secteur privé
- ✓ Indicateur 4 : Transparence : l'information sur la coopération pour le développement est accessible au public
- ✓ Indicateur 5 : La coopération pour le développement est davantage prévisible
- ✓ Indicateur 6 : L'aide est inscrite aux budgets qui sont soumis au contrôle parlementaire
- ✓ Indicateur 7 : La redevabilité mutuelle entre les acteurs de la coopération pour le développement est renforcée
- ✓ Indicateur 8 : Egalité homme-femme et autonomisation des femmes
- ✓ Indicateur 9 : Institutions efficaces : les systèmes des pays en développement sont renforcés et utilisés d'un tiers lorsque le score est compris entre 3.5 et
- ✓ Indicateur 10 : L'aide est non liée

---

<sup>11</sup> Déclaration de Busan sur l'efficacité de l'aide



## 8. Critères d'évaluation de la politique et des institutions

Selon Le Groupe de la banque de la Banque mondiale une évaluation régulière est faite pour évaluer les politiques et les institutions de pays<sup>12</sup>. Les autorités du Burundi devraient se référer aux indicateurs ci après qui sont cotés de 1à6 points et permettent au Pays d'améliorer les politiques et les institutions. C'est sur ces bases que l'aide est difficilement ou facilement accordé. Notons que chaque Bailleur a des critères presque semblables à ceux de la Banque Mondiale. Il s'agit de :

1. Politique monétaire et politique de taux de change
2. Politique fiscale
3. Politique et de Gestion
4. Dette
5. Commerce
6. Secteur financier
7. Environnement des affaires réglementaires
8. L'égalité des sexes
9. Utilisation Equitable des ressources publiques
10. Développement des ressources humaines
11. Protection sociale et travail
12. Politiques et institutions pour la durabilité de l'environnement
13. Droits de propriété leur gouvernance
14. Qualité de la gestion budgétaire et financière
15. Efficacité de mobilisation des recettes
16. Qualité de l'administration publique
17. La transparence, la responsabilisation et la corruption dans le secteur public

---

<sup>12</sup> Country Policy and Institutional Assessment 2012

## Conclusion et recommandations

### Conclusion

Le Burundi a bien organisé la conférence de Genève pour mobiliser les Bailleurs de fonds. Ces derniers ont répondu massivement et le Burundi a eu plus de financements qu'il n'attendait.

Des accords de financements ont été signés mais le gros montant de ces annonces concerne des fonds qui ne vont pas être déboursés rapidement ou qui ne passent pas par le Budget de l'Etat.

Le financement du CSLP II nécessite beaucoup d'actions liées aux engagements de l'Etat pris à Genève.

### Recommandations

Comme le Burundi a pris ses engagements envers les partenaires, il importe de les respecter en particulier :

- ✓ **Poursuivre les efforts et les réformes visant à créer un environnement favorable au succès des programmes et investissements sous le CSLP-II**, en particulier dans les domaines institutionnels et politiques, y compris l'amélioration des droits de l'homme et de l'état de droit, la lutte contre l'impunité, la mise en place des mécanismes de justice transitionnelle et le renforcement de la démocratie, des libertés fondamentales et d'un climat politique ouvert et inclusif dans la perspective des prochaines échéances électorales.
  
- ✓ **Poursuivre l'amélioration de la gouvernance démocratique et économique** ainsi que l'établissement d'un Etat de droit proprement dit à

travers le renforcement du leadership de pilotage économique, de lutte contre la corruption et de promotion des libertés individuelles.

✓ **Préciser le contenu des réformes prioritaires et chiffrer les besoins**

Si le CSLP II présente une stratégie complète pour une croissance durable et créatrice d'emplois, la prochaine étape pour le gouvernement consistera à préciser le contenu des réformes et des mesures prioritaires, ainsi qu'à les chiffrer de façon réaliste.

Une telle démarche paraît primordiale pour le développement du secteur privé, y compris en zones rurales, les entreprises existantes étant confrontées à des contraintes multiples et diverses. La création et l'expansion des entreprises seront essentielles pour absorber la grande quantité de jeunes demandeurs d'emplois qui arrivera sur le marché du travail chaque année.

✓ **Remédier aux inégalités sociales et améliorer la qualité de l'enseignement**

Le gouvernement a fait des progrès en matière d'accès aux services de santé et d'éducation mais il doit remédier aux inégalités entre les régions et entre les quintiles de revenus, ainsi qu'aux problèmes liés à la qualité de l'enseignement.

Enfin, le CSLP II devrait accorder plus d'attention à l'émancipation économique des femmes qui pâtissent encore des textes de loi qui régissent les successions, les régimes matrimoniaux et les legs.

## ✓ Améliorer le suivi évaluation

Le CSLP II souligne l'importance de la collecte, du traitement et de la diffusion des statistiques nécessaires au suivi évaluation à long terme. Les faibles capacités actuelles limitent l'aptitude de l'État à élaborer des politiques socio économiques de qualité. La conception de politiques efficaces est freinée par les lacunes de la production des comptes nationaux, les difficultés de compilation de la balance des paiements et l'utilisation d'une enquête sur les ménages sur année pour le calcul de l'indice des prix à la consommation.

L'élaboration d'un CDMT central devrait aider à planifier et à éclairer l'allocation des ressources budgétaires à moyen terme. De même, les CDMT sectoriels devraient être finalisés pour les grands ministères dépensiers d'ici la fin 2012.

Il importe aussi de renforcer les capacités de l'ISTEEBU chargé du suivi de la mise en œuvre du CSLP II et de veiller à la bonne coordination entre les différents organes et les ministères. Les autorités sont aussi encouragées à renforcer leur capacité de mesure de la pauvreté au fil du temps, en effectuant régulièrement des enquêtes de population.